

# **Les éthiques en mouvement dans les pratiques récréatives de nature**

**Jean Corneloup, UMR PACTE, Territoires, Grenoble**

CORNELOUP J. (2013), « Les éthiques en mouvement dans les pratiques récréatives de nature », in B. Andrieu (ss la direction), *Ethique du sport, L'Âge d'Homme*, Paris, pp. 621-631

Heureux ceux qui décident de larguer les amarres et de partir à l'aventure à la rencontre de soi et du monde. Libre de tout, la nature s'ouvre à eux et propose à chacun de vivre des expériences récréatives les plus exotiques qu'il soit ! La nature a toujours été perçue comme un univers de liberté, propice à toutes sortes de rêveries et d'amusement. Et pourtant, derrière cette image idyllique se profilent des éthiques qui viennent encadrer la pratique et ancrer celle-ci potentiellement dans un monde de la mesure. Contrairement à bien des imaginaires poétiques, on ne quitte pas la société lors de ces immersions sauvages. Les activités récréatives sont des pratiques sociales qui tissent des liens avec des règles et des normes plus ou moins prononcées en fonction des univers culturels et institutionnels, présents et convoqués. Au fur et à mesure du temps d'ailleurs, il semblerait que les questions d'éthique se généralisent obligeant chacun à se positionner. La multiplication des pratiques, les contraintes juridiques ou la fragilité des accords sociaux dans la pratique sont quelques facteurs explicatifs de cette tendance.

Dès lors, poser un regard sur l'éthique oblige à différencier les objets et les cadres sociologiques par lesquels peuvent être abordés ce sujet. En effet, au-delà d'une approche contemplative que bien des pratiquants affectionnent, ces pratiques récréatives ont toujours été l'occasion de se mesurer à quelqu'un ou à la nature faisant entrer celles-ci dans le royaume de la sportivité la plus classique (Temps 1). Une autre lecture nous invite à observer la manière dont chaque pratiquant organise sa relation avec son environnement de pratique qu'il soit humain ou naturel (Temps 2). Des styles de pratique émergent qui renvoient à des usages particuliers en fonction de l'éthique choisie et incorporée. Enfin, celle-ci renvoie à des questions de gestion d'un collectif, d'un territoire, d'un marché ou d'une corporation obligeant à définir les règles et les principes d'action engagés dans la définition des orientations politiques acceptables (Temps 3).

## **1 / Quand l'excellence sportive se joue de la règle**

La nature est une occasion d'exprimer sa valeur humaine via la réalisation de « choses » extraordinaires ! La performance, la confrontation aux autres, le dépassement de soi dans l'affrontement des éléments ou encore le défi ont toujours été des occasions de produire des émotions ; mais surtout, une possibilité d'exprimer son excellence ! Les cultures méritocratique, aristocratique et apollinienne permettent de classer et de trier les individus et d'identifier la valeur héroïque de chacun. Des règles du jeu se définissent pour qualifier la valeur des actions accomplies en référence à une communauté de référence. Dans les sports de nature, l'éthique est sans cesse convoquée car il existe un écart entre la norme, sa définition et son application. L'alpinisme est un bel exemple de cette situation lorsque le terrain d'action s'éloigne de la figure du stade standardisé. Comment comparer des pratiques qui s'inscrivent dans des configurations d'action instables et variables ? En fonction des

conditions météorologiques, du choix et de l'usage du matériel, de la période de l'année, de la réalisation seule ou à plusieurs, du poids du sac ou encore de l'atteinte ou non du sommet et dans quel style de progression, des variations importantes sont observables. La fragmentation des modalités de pratique (entre la cascade de glace, le dry tooling, les enchaînements de voies, les hivernales, le solo,...) participe aussi de ce mouvement. Tout comme, des différences sont à noter entre ceux qui se font assistés dans leur réalisation (portage de nourriture ; transport motorisé, transfert de matériels ...) et ceux qui s'inscrivent dans une autonomie totale. L'éthique est ainsi convoquée lorsqu'il s'agit d'évaluer la valeur de ces excellences. Comment mesurer les différences lorsque l'étalon de référence est flou et la règle modulable ? L'évaluation de la valeur sportive repose sur un composé de critères qui ne sont pas toujours les mêmes selon les instances concernées. Entre les médias, les fédérations, le GHM (le groupe de haute montagne), le comité des pairs, la communauté locale et maintenant les sites WEB (ex. de Kairn), des écarts de lecture sont observables. La règle formelle n'existe donc pas, laissant de la place à des interprétations institutionnelles variables en fonction des références retenues. L'éthique dans la production et l'évaluation de l'excellence est donc ambiguë aussi bien au niveau du pratiquant que de l'institution. Faut-il alors s'en alarmer ?

Ces problèmes nous renvoient à la question de la définition de la valeur telle que celle-ci se pose dans la société. Au fond, celle-ci peut-elle être « floue » sans que cette situation soit considérée comme une injustice et au principe de l'inégalité sociale et sportive. Là encore, nous sommes confrontés à la question de la norme par laquelle l'éthique se construit. Le flou est-il acceptable dans les sports de nature ? Si la sportivisation des pratiques, dans une logique de standardisation telle que la définit Parlebas (1986), est une pratique qui s'est imposée à bien des sports de nature (planche à voile, surf, ski alpinisme,...), ce modèle est-il adapté et adaptable à toutes les pratiques ? Et comment faut-il définir l'excellence ? Berhault, alpiniste de renom, s'est imposé comme une figure emblématique, par ses enchaînements dans les alpes, sans avoir réalisé des difficultés extrêmes. Récemment, Dumaret et Borgnet ont été plébiscités par les revues de montagne<sup>1</sup> pour leur exploit dans les alpes en effectuant l'enchaînement de plusieurs voies Bonatti (alpinisme italien de renom dans les années 1950) en quelques jours. On a aussi salué les performances de Quilici (grimpeur italien) en haute falaise qui a réalisé une voie de plusieurs longueurs de niveau d'extrême. Sont-ils les meilleurs ? Cette notion est ainsi floue et relative comme au niveau des X-Games organisés dans les néo-sports de glisse pour classer et départager les concurrents. Les travaux de Duret et Trabal (2001) ont bien souligné que la construction de la valeur n'obéit pas à une rationalité abstraite, mais qu'elle est toujours contingente à différentes configurations institutionnelles et contextuelles. Et si cette question se pose fortement dans les pratiques esthétiques et arbitrées (comme la danse, le patinage et les sports collectifs), elles se posent aussi concernant les pratiques compétitives chronométrées. Les travaux de Soulé et Corneloup (2007) sur le dopage dans le cyclisme ont ainsi souligné que l'éthique du cycliste ne pouvait se penser en dehors de l'institution et des différentes parties prenantes qui participent à entretenir ces pratiques dopantes. Bref, le cadre de lecture du sport par P. Parlebas est donc malmené par l'immersion du social dans la définition des règles du jeu...

Les sports de nature échappent-ils à cette configuration et l'alpinisme en particulier ? Sans doute, faut-il s'entendre sur le statut et la relation à la nature. Si celle-ci n'est pas standardisée, est-ce un problème ? Sa variété et sa diversité d'expression font partie de l'activité et participent à la construction de sa logique interne (les principes de jeu), pour

---

<sup>1</sup> Vertical n° 27 janvier 2001 ; Montagne Magazine n° 362 janvier 2001

reprendre la terminologie de Parlebas. La relation physique à la nature n'est donc pas suffisante pour saisir le rapport à l'excellence, d'autant plus lorsque les formes alpinistiques sont multiples et les jeux autour de la règle toujours possible. On rejoint alors les approches théoriques de Pociello (1999) sur le rôle de la logique sociale dans la définition des pratiques. Celle-ci repose sur des conventions sociétales par lesquelles une communauté évalue les performances en référence à une morale sportive construite autour de certaines valeurs (engagement, difficulté, originalité, esthétisme, évolution...), des jeux d'acteurs et des intérêts exprimés. La nature n'est donc jamais l'élément classant. Mais elle participe à donner de l'importance à l'éthique lorsque chacun participe à construire sa relation avec elle en fonction des choix effectués, des déclarations exprimées sur les faits accomplis et sur la capacité à mettre en scène les exploits réalisés. L'éthique que chacun se donne est donc toujours passible de canulars, de mensonges et de détournements comme l'a montré Ph. Bourdeau (1999) pour « briller » et tenter de « gagner des places » dans le panthéon des excellences montagnardes. En alpinisme, la relation à la nature, à la règle sportive et aux conventions sociétales est modulable. Une marge d'action est ainsi possible faisant de l'éthique une pratique sociale, propice à la production d'interactions sociales et de stratégies individuelles que chacun peut activer en fonction des valeurs retenues et des trajectoires idoines.

Nombreuses ont été les controverses sur différentes « affaires » relatives à l'alpinisme concernant le comportement des élites. Herzog lors de la conquête de l'Annapurna en Himalaya, Desmaison et son sauvetage aux Drus, Bonatti au K2 en Himalaya ou encore Tomo Cesen (ascension ou non du Lhotse en Himalaya). Des questions éthiques se posent autour de ces affaires : le sacrifice de certains est-il acceptable pour l'héroïsme d'autres ? Quelle preuve a-t-on de la réalisation d'une course ? Jusqu'où poursuivre un engagement lorsque les signes de survie s'amenuisent et un des membres de la cordée présente des signes de forte fatigue ? Tous les moyens technologiques sont-ils possibles pour atteindre le sommet ? Les sherpas sont-ils les prolétaires de l'alpinisme élitiste, corvéables à souhait comme approche renouvelée du colonialisme ?... Le détour par les éthiques appliquées (2008) dévoile la présence de nombreuses pratiques par lesquelles des choix humains sont engagés dans la manière de penser l'excellence. La morale ne dit pas tout des comportements acceptables d'autant plus lorsque celles-ci ne s'inscrivent pas dans un cadre unique de valeurs. La relativisation des valeurs héroïques et nationales au cours du XX<sup>e</sup> siècle (Hoibian, 2000) a modifié le rapport au risque au cours du temps ; l'émergence du libre a bousculé dans les années 1970 le rapport à l'équipement, à la technique et à la gestuelle (Aubel, 2005) ; tout comme, la montée des valeurs hédonistes a transformé la conception de la cordée et le rapport à la souffrance (Corneloup, 1999). Les services de secours en montagne sont ainsi appelés pour des raisons parfois discutables sur le plan de l'éthique (« petits bobos ») reposant la question de la morale des alpinistes. On observe ainsi des télescopages entre morales héroïques et hédonistes et éthiques des pratiquants lorsque les référentiels ne sont pas les mêmes en fonction des cultures en mouvement. Un jeu existe ainsi entre ces deux cadres de l'action sportive lorsque morale et éthique ne s'inscrivent pas dans un référentiel unique et immuable. L'alpinisme comme d'autres pratiques sociales et professionnelles sont marqués par ces évolutions culturelles et institutionnelles qui laissent de la place à des interprétations politiques divergentes dans la façon d'évaluer les bonnes pratiques d'excellence. Et ces questions sont d'autant plus compliquées à traiter lorsque le monde de la montagne n'est pas représenté par une seule institution mais s'inscrit dans un champ de forces politiques, économiques ou encore fédéralistes multiples où les intérêts et les représentations des uns et des autres se télescopent.

Enfin l'éthique est convoquée dans la mise en histoire de ces pratiques. La production de récit est au fondement de la production d'excellence et tous les aventuriers qui souhaitent augmenter leur capital symbolique, leur image et leur notoriété se doivent de passer dans les médias, d'écrire des livres, « de se raconter » et aujourd'hui d'avoir un site WEB ou/et un blog. Il existe parfois un décalage entre le niveau sportif atteint et l'excellence publique obtenue lorsque ce ne sont pas forcément les meilleurs, sportivement parlant, qui ont la célébrité la plus forte. En alpinisme, pendant très longtemps, la discrétion et la mesure aristocratique étant de mise, selon certains principes de « classe » à respecter (Bourdieu, 1984) pour évoquer ces exploits. A partir des années 1970, les pratiques ont changé. Desmaison, Profit, Edlinger, Berhault ou Boivin sont devenus des « marketers » de la narration médiatique modifiant les règles de diffusion de l'héroïsme, historiquement définis. Des tensions et des controverses sont ainsi apparues « dans le milieu » pour évaluer l'éthique de ces pratiques dans la déclinaison des excellences. A partir du moment où un flou existe pour qualifier les meilleurs, des marges d'action sont ouvertes qui feront l'objet de discussion au sein de l'opinion montagnarde en fonction des éthiques acceptables prises par les uns et les autres. On retrouve ici certains propos de F. Ohl (2004), en référence à l'interactionnisme symbolique, dans l'évaluation des « bluffeurs » au sujet des produits de consommation mis en pratique. Le « milieu » sera ainsi jugé les siens et reconnaître les initiés des autres, « ceux qui en font trop », « se racontent » et produisent des discours sur leurs actes, bien éloignés des référentiels symboliques présents. L'éthique concerne aussi les pratiques symboliques et sociales par lesquelles l'excellence se construit. On retrouve ainsi les propos de Duret (1993) dans ses écrits sur l'héroïsme sportif exposant les trajectoires sociales des héros populaires pour être plébiscités par le peuple. Mais en même temps, les écrits de Loret (1995) exposent les divergences entre les morales modernes et post-modernes dans la déclinaison des éthiques héroïques (ex. des différences entre Mc Enroe / Borg ou entre Cantona / Papin). Les éthiques sportives sont ainsi encadrées dans des sphères moralistes différentes laissant plus ou moins de flexibilité aux comportements des acteurs en fonction des positions héroïques choisies. Et l'alpinisme n'échappe pas à ce principe pour qualifier ses héros. Aujourd'hui avec la montée des valeurs écologiques et durables, d'autres référentiels sont en gestion pour qualifier la valeur des héros. Ce qui était acceptable il y a encore quelques décennies concernant les pratiques motorisées dans la réalisation d'enchaînement ne l'est plus ; tout comme, il est de bon ton « d'afficher » un comportement écologiquement propre dans la description de son univers de vie et sa vision du monde. Un goût de terre (Andrieu, 2011) est en mouvement qui participe à recomposer les éthiques acceptables...

## **2 / A chacun son éthique...**

Il est loin le temps où la nature se présentait comme le garant moral des bonnes pratiques et où la bienséance ne remettait pas en cause la parole du professionnel, du skiper et du chef de cordée. Aujourd'hui l'éthique s'infiltré partout et impose à chacun de prouver son innocence, sa bonne conduite et son respect des principes culturels et juridiques. Là où la morale n'est plus une évidence et une obligation, l'éthique comme processus par lequel le pratiquant et l'acteur participent à définir le comportement acceptable devient une pratique montante. De même, quand la responsabilité professionnelle et individuelle se fait plus pressante à la fois dans le cadre d'accident mais aussi concernant les enjeux durables, la participation de chacun lors de la déclinaison de ses pratiques éthiques s'impose. Enfin, lorsque tout devient possible, en termes de transport, de matériaux, de relation avec les locaux et les produits de consommation, l'individu est face à des choix en fonction des responsabilités qu'il accepte de

prendre. L'éclatement des modèles n'impose plus la morale sportive dans les pratiques récréatives de nature. L'héliski en montagne, la pêche au Canada, la pratique de raids motorisés, les week-ends maritimes entre deux déplacements à l'étranger de Paris, tout est envisageable. Lorsque les formes culturelles deviennent multiples, rien ne s'impose à l'individu. Dès lors, plus qu'avant, l'éthique participe de ce processus de déclinaison des identités individuelles et communautaires en fonction des orientations récréatives choisies. Mais comment juger de la valeur de ces actions éthiques ? Quel crédit accorder à ces justifications données par les usagers pour affirmer la propreté de leur comportement, en référence à la morale éco-responsable ? Des contradictions et des compromis sont en jeu autour d'une consonance cognitive fragile mais potentiellement acceptable lorsque celle-ci est engagée dans la définition des styles de pratique. L'éthique est donc rarement une pratique limpide. L'approche pragmatique permet de montrer la présence de jeu de sens, de petites contradictions possibles, d'ignorance ou de fausses croyances qui participent à troubler les bons sentiments exprimés sur la valeur de sa pratique.

Ces situations s'observent dans les pratiques du quotidien récréatif concernant la variété des scènes sociales et personnelles à gérer : déplacement en voiture pour l'accès au lieu de pratique ; fréquentation de chemin non carrossable pour les véhicules motorisés ; usage ou non des parkings ; hors-piste en ski pouvant entraîner une avalanche pour un tiers ; chute de pierre d'une cordée pouvant blesser une personne dans une falaise ; défécation en nature ; gestion des détritiques ; comportement par rapport à la fragilité des écosystèmes ; respect des propriétaires des sites et des paysans ; usage de la magnésie et réalisation ou non de la voie d'escalade en libre ; gestion du matériel usagé ; équipement et pratique sauvage en VTT ; relation sur la plage des kitesurfeurs avec les autres usagers,... Là où habituellement, tout était possible, la juridicisation du plein air en phase avec l'augmentation des formes de pratique et des divers réglementations participe à la montée en puissance des pratiques éthiques. Celles-ci d'ordre environnemental, esthétique, sportive, social, managérial ou politique sont ainsi convoquées dans la manière de s'engager dans la nature ; elles relèvent de logiques individuelles et interactionnelles dans leur fabrication. Au-delà des contraintes structurelles qui pèsent sur le pratiquant, la montée de l'individualisme (Singly, 2003) impose à chacun de définir sa bonne pratique vis-à-vis des valeurs et des situations vécues. Des jeux sociaux sont ainsi en mouvement entre l'individuel et le collectif, l'humain et la nature, le public et le privé, soi et les autres, la pratique et les codes de jeu, la technique et la technologie, l'écologique et le motorisé ou encore entre l'hédonisme et l'ascétisme. Cette situation, dans une période marquée par un relativisme des valeurs, des pratiques et des styles, laisse de la place à des pratiques éthiques ouvertes où chacun possède une marge d'action pour décliner son éthique et celle qu'il construit avec d'autres au sein de groupes de pratique plus ou moins constitués.

L'approche pragmatique permet de montrer que les justifications et les argumentaires s'inscrivent dans des compromis où les jeux avec la règle (plus ou moins formalisée) sont courants (Boltanski, Thévenot, 1991). Au-delà des cohérences stylistiques toujours possibles, des stratégies d'entre-deux s'observent autour d'un dualisme entre la morale et l'éthique. Ce passage entre des logiques descendantes (top down) à des logiques ascendante (bottom up) induit que la morale ne s'impose pas d'elle-même, mais que chacun est amené à construire son éthique autour de morales plus ou moins constituées, présentes et actives. Des paradoxes sont ainsi observables lorsque l'on cautionne les éco-pratiques mais que dans les faits, les pratiquants continuent à consommer des produits et des services au-delà de toute morale écologique. Idem lorsque le plaisir impose de prendre la vague ou de se lancer dans un merveilleux run en hors-piste, au détriment des codes sociaux et sécuritaires existants. Suite à

l'action des secours publics pour retrouver des personnes en danger, les secourus ont-ils « le droit » de vendre les images de cette épopée à la presse ? La communauté des pratiquants joue parfois un rôle régulateur pour « punir » les bluffeurs, les décalés, les risqueurs ou les frimeurs par l'instauration d'une éthique communautaire. Différents travaux ont ainsi montré la présence d'une auto-régulation par les communautés des pratiquants que ce soit sur les lieux de pratique (Chantelat, 1996) et aujourd'hui par les réseaux sociaux, les blogs, les forums ou les sites internet. Le web collaboratif (Bouquillon, 2010) aurait ainsi une fonction éthique non négligeable pour éviter une normalisation des pratiques et renforcer la capacité du social à « se prendre en charge ». cependant, des débordements communautaires sont toujours possibles contournant la morale républicaine qui reconnaît à tous le libre accès des lieux publics. La gentrification des bords de côte en Californie par la privatisation des accès au plage tout comme l'appropriation de spots de surf par des communautés de surfeurs pouvant aller jusqu'à des comportements violents posent des limites à l'auto-construction des éthiques sportives communautaires.

Le tourisme de voyage est lui aussi marqué par des contradictions éthiques que souligne le livre de Christin et Bourdeau (2011). Non seulement dans le tourisme de masse mais aussi dans les différentes branches du tourisme alternatif en émergence (tourisme scientifique, tourisme solidaire et éthique, tourisme humanitaire, éco-tourisme,...). Le tourisme se voudrait propre, apolitique, social, souriant et pacificateur, alors que bien des pratiques touristiques sont en contradiction avec ces principes (tourisme sexuel, voyeurisme, néo-colonialisme, gaspillage, destruction des cultures locales, marchandisation, disneylandisation, gentrification, assistanat,...). Le « travail » éthique lorsqu'il est entrepris n'est pas absent de falsification et de simulacre mais la tendance à voir émerger un tourisme responsable induit une réflexivité et une méta-réflexivité plus fortement activables en ce début de XXI<sup>e</sup> siècle. Cependant, si les labels et les certifications en tout genre sont dans l'air du temps, ces pratiques normatives se veulent porteuses d'une caution morale dans l'édification d'une chaîne de valeur de qualité. Elles participent à rassurer le consommateur et le touriste sur le bienfondé de ces pratiques limitant l'action éthique du professionnel comme celle des pratiquants et du visiteur. La norme évite de réfléchir et de s'interroger sur les pratiques proposées, au-delà des critères retenus et appliqués. Alors que le rôle de l'éthique consiste justement à discuter de ce qui est moralement acceptable, par une confrontation entre le prescrit et le vécu. Elle impose l'argumentation et le libre-arbitre pour remettre en cause et critiquer ce qui semble non discutable (le label et la certification). Mais comment le faire lorsqu'il se produit une dilution des formes de contestation et une individuation des pratiques touristiques ? Les vacances sont souvent pensées comme un temps de production d'ailleurs, de libération et de mises à l'écart du monde pour se couper des affres du monde et du stress urbain. Comment alors injecter de l'éthique dans un temps qui veut se penser sous le registre de l'inversion culturelle par rapport à la vie de travail ? Où lorsque les sentiments, les affects et les émotions supplantent la rationalité et le contrôle de soi ? Ce dilemme touristique induit alors la fabrique d'une pensée et d'une pratique post-touristiques telles que l'évoque Bourdeau (2011) pour élaborer une éthique transmoderne (Corneloup, 2010) réactive aux contradictions du tourisme moderne et post-moderne. Mais est-ce facile ? Une skizophrénie éthique est dans l'air du temps lorsque les marketers, agences de voyage et publicitaires invitent les touristes à « s'éclater » le temps des vacances, tout en adossant aujourd'hui une éthique de la responsabilité. Une double bind au sens de Bateson (Winkin, 1981) est alors en mouvement produisant une communication paradoxale (Barel, 1984), porteuse de nombreuses contradictions. Là où les entrepreneurs (Marzano, 2008) ne sont pas « clairs » dans leur éthique professionnelle, on ne voit pas comment les publics pourraient « s'y retrouver » et ne pas eux-mêmes produire une éthique

paradoxe. Les études sur les tourisms humanitaire (Constantin, 2011) et sexuel (Michel, 2006) sont une illustration de ces incohérences. Comme le souligne Puech (2010), l'avenir de la société durable ne doit pas son salut et sa crédibilité sur la confiance accordée aux acteurs institutionnels et économiques, mais sur le renforcement d'une démocratie délibérative où les publics jouent pleinement leur rôle pour discuter des éthiques acceptables au sein d'un projet politique toujours en devenir (Lefort, 2007).

### **3 / L'éthique collective**

Si les questions éthiques concernent l'individuel et les excellences, elles portent aussi sur la manière d'organiser et de gérer les organisations concernées par ces pratiques récréatives. Les territoires, les institutions, les entreprises et les associations sont directement engagés dans cette gestion lorsqu'il s'agit de définir en commun les loisirs et les pratiques touristiques à développer. Les territoires ont par exemple des décisions à prendre relatives aux actions à mener en fonction d'orientations politiques acceptables. Une charte éthique des collectivités territoriales se profile en phase avec la régionalisation et la localisation des pratiques politiques. L'aménagement des sites et leur sécurisation, l'innovation récréative ou encore la définition d'une identité et d'un marquage culturel sont l'objet d'orientations divergentes obligeant à repenser les procédures de développement. En référence à une sociologie pragmatique, on peut penser que le politique est le produit d'une scène publique qui discute de la pertinence des argumentaires en débat. L'éthique politique contemporaine repose sur la capacité à construire par la concertation le vivre-ensemble, en veillant à la bonne instauration d'une démocratie locale, plurielle, délibérative et participative. De ces interactions à l'issue incertaine se profileront les projets territoriaux durables.

Le développement des migrations d'agrément (Moss, 2006), l'attention portée au bien-vivre des populations locales, la valorisation des expériences récréatives et la volonté de participer à la durabilité territoriale constituent divers éléments qui recomposent la vision de l'éthique politique. L'instauration du principe de précaution pour une gestion des risques engagés dans une optimisation des ressources activées se traduit par la création d'agenda 21 et de règles d'action qui reposent la question de la responsabilité vis-à-vis des formes acceptables de gestion. La notion de projet durable fait son chemin sous couvert de différentes normes éco-qualité que l'on voit apparaître (iso 9001, 14001, 26000, labels, charte,...) mais aussi en référence au Grenelle de l'environnement et à Natura 2000. La gestion d'une station sportive de nature s'ancre de plus en plus dans son territoire de vie nécessitant de repenser les liens avec la nature, les professionnels, les saisonniers, les locaux, les touristes et les différentes parties prenantes concernées par ce projet. Nombreux sont ainsi les travaux (Ohl, 2010 ; Mounet,...) qui étudient la manière dont ces éthiques durables se construisent. L'enjeu est de saisir les principes qui sont activés pour rendre respectable et responsable les décisions prises. Ceux-ci reposent les cadres de l'action publique et politique (Lascombes, Gales, 2007) avec l'ambition de mieux organiser et activer les relations entre la territorialité et l'habitabilité. Un des enjeux de ces éthiques est de ne pas dissocier les relations entre ces deux univers qui ne marchent pas toujours de concert. Si l'habitabilité renvoie à la manière dont les habitants et les touristes font usage et s'approprient un territoire, la territorialité concerne la pratique des acteurs et des institutions dans la gestion et le développement des lieux. L'étude des – et l'attention portée aux – formes d'habiter via les formes culturelles de pratique permet cette relocalisation sur la proximité et les quotidiens de vie. Une éthique pragmatique est alors à construire en puisant dans les pratiques et actions de proximité pour élaborer en commun un système récréatif localisé de qualité (Corneloup, 2006). L'enjeu éthique est de donner de la

présence à des dispositifs transversaux (Corneloup, 2009 – à l'interface de toutes les activités récréatives et pratiques en relation – pour qu'une intelligence collective émerge, fruit des échanges interactionnels produits.

Les éthiques collectives ont par exemple à poser la manière de penser la profondeur et la largeur de la concertation publique (Baron, Monnier, 2003) lors de décisions à prendre concernant la gestion et le développement des pratiques sportives. Comment les décisions se prennent ? Présence ou non de conflits d'intérêts ? Place du débat public ? Les pratiques sportives aidées ? Quelle relation entre la territorialité et l'habitabilité dans la définition du projet territorial ? Cohérence entre les études effectuées et les aménagements réalisés ? Quelles places les professionnels occupent dans la déclinaison des dispositifs transversaux ?... En phase avec les éthiques durables, les éthiques pragmatiques doivent gérer les contradictions entre augmenter le tourisme et améliorer la vie locale ; entre continuer à équiper la nature dans une logique aménagiste ou passer à une logique ménagiste ? Entre couvrir la montagne de canons à neige ou passer au post-tourisme ? Entre prendre la décision de fermer la station en cas de pollution des eaux de baignade, de risque d'avalanche ou de manque de neige ou subir la pression des commerçants et des prestataires ?... On voit bien que ce sont dans ces interactions de proximité que doivent se construire ces éthiques durables et pragmatiques qui ne relèvent pas de décisions républicaines mais d'analyse de situations locales spécifiques et contextuées, sous couvert d'instances politiques plurielles, localement situées. Tout un programme qui nécessite la maîtrise de compétences éthiques en phase avec l'évolution des pratiques politiques contemporaines....

## **Conclusion**

Si la règle (formelle ou informelle) est constamment présente dans les sports de nature, celle-ci est encadrée dans une interaction socio-politique entre morale et éthique. Que ce soit dans l'approche de l'excellence, de la pratique individuelle ou des organisations sportives, la morale a pour fonction de définir les valeurs de référence qui permettent de qualifier les apports humains et sociaux recherchés et les principes culturels de référence. L'éthique, par contre, a pour fonction de présenter les règles d'action que chacun se donne pour agir conformément à la morale sportive. Aujourd'hui, notre société est marquée par une mise à distance des liens entre morale et éthique mais aussi par une multiplication des morales et des éthiques engagées dans la fabrique culturelle des pratiques. D'où l'obligation donnée à chacun de participer à la déclinaison de son identité dans cette relation entre morale et éthique, tout en renforçant sur un plan collectif le développement des éthiques pragmatiques au sein d'une démocratie délibérative et procédurale. Lorsque la « loi suprême » ne vient plus d'une force supérieure (Dieu, Etat, roi, nature, Golem, fédération,...), un relativisme moral est dans l'air du temps au sein nos sociétés plurielles. Cependant, tout n'est pas possible dans ces pratiques de l'excès et de l'innovation (second life, nanotechnologie, biodopage, tourisme hard,...). La règle sportive est plus que jamais l'objet d'un dialogisme entre les différentes parties prenantes pour s'entendre sur les orientations culturelles acceptables et légitimes. Et ceci d'autant plus avec la montée de la transmodernité et de la société durable sportive qui pose la question du sens à donner à l'excès sportif et ludique face aux enjeux des vulnérabilités qui menacent la stabilité du monde.



## **Bibliographie**

- ANDRIEU B. (2011), Un goût de terre, Atlantica, Paris.
- AUBEL O. (2005), L'escalade libre en France, Ed. Broché, Paris.
- BARON G., MONNIER E. (2003), Une approche pluraliste et participative, *Informations sociales*, n° 110, pp. 78-90.
- BATESON G. (1977), *Vers une écologie de l'esprit*, Seuil, Paris.
- BAREL Y. (1984), La société du vide, Broché, Paris.
- BOLTANSKI L., THEVENOT L. (1991), *De la justification. Les économies de la grandeur*, Paris, Gallimard.
- BOUQUILLON Ph., MATTHEWS J.T. (2010), Le Web collaboratif, PUG, Grenoble.
- BOURDEAU Ph. (1999). L'alpinisme, ou le jeu de la rêverie et du mensonge. In Du canular dans l'art et la littérature, sous la direction de J.-O. Majastre et A. Pessin, Ed. l'Harmattan, collection logiques sociales, pp. 61-73.
- BOURDEAU Ph. (2011), Rendez-vous dans l'après-tourisme, in CHRISTIN R. et BOURDEAU Ph. Le tourisme : émancipation ou contrôle social ? Edition du croquant, Bellecombe -en-Bauge, pp. 209-242
- BOURDIEU P. (1984), Questions de sociologie, Ed. de Minuit, Paris.
- CHANTELAT P., FODIMBI M., CAMY J. (1998), Sports de la cité, L'Harmattan, Paris.
- CONSTANTIN L. (2011), Le tourisme équitable et solidaire, in CHRISTIN R. et BOURDEAU Ph. Le tourisme : émancipation ou contrôle social ? Edition du croquant, Bellecombe -en-Bauge, pp. 183-207
- CORNELOUP J. (1999), "*Les imaginaires en escalade*", Les Cahiers de l'Imaginaire, n° 18, pp. 28-37
- CORNELOUP J., BOURDEAU Ph., MAO P. (2006). La culture, vecteur de développement des territoires touristiques et sportifs, in *Montagnes Méditerranéennes*, 22, 7-22.
- CORNELOUP J. et PERRIN C. (2009). Processus de développement des loisirs sportifs de nature en Auvergne, in *revue d'Auvergne*, 123.
- CORNELOUP J. (2010). Innover par la forme transmoderne (p. 72-98). In Corneloup J., Mao P. (dir.), *Créativité et innovation dans les loisirs sportifs de nature*. L'argentière-la-Bessée : Ed. du Fournel.
- DURET P. et TRABAL P. (2001), Le sport et ses affaires, Métailié, Paris.
- DURET P. (1993), *L'Héroïsme sportif*, Paris, PUF
- HOIBIAN O. (2000), Les Alpinistes en France 1870-1950, une histoire culturelle, L'Harmattan, Paris.
- LEFORT C. (2007), Le Temps présent, Belin, Paris.
- LORET A (1995), Génération glisse, Ed. Broché, Paris.
- MICHEL F. (2006), Planète sexe, tourisms sexuels, marchandisation et déshumanisation, Broché, Paris.
- MOSS L.A.G. (2006). *The Amenity Migrants : Seeking and Sustaining Mountains and Their Cultures*. UK : Ed. CABI.
- SOULE B., CORNELOUP J. (2007), Sociologie de l'engagement corporel, Armand Colin, Paris.
- OHL F., TRIBOU G. (2004), Les marchés du sport, consommateurs et distributeurs, Armand Colin, Paris.
- PARLEBAS P. (1986), Eléments de sociologie du sport, PUF, Paris.
- POCIELLO C. (1999), Les cultures sportives, PUF, Paris
- PUECH M. (2010). *Développement durable : un avenir à faire soi-même*. Paris : Editions Le Pommier.
- SINGLY F. (2003), *Les uns avec les autres*, collection Individu et société, éditions Armand Colin, Paris.

WINKIN Y. (1981), *La nouvelle communication*, Éditions du Seuil, Paris.